## REPONSE DU CERCLE ALGERIANISTE A LA LETTRE OUVERTE DE JEAN PAUL GAVINO

Cher compatriote,

Je viens de prendre connaissance de votre lettre ouverte au Cercle algérianiste et dois vous avouer mon étonnement et ma stupéfaction, de vous voir voler aujourd'hui au secours de l'un des pires détracteurs du Mur des Disparus de Perpignan, certes et devrais je dire malheureusement Pied Noir.

Internet pour notre communauté a engendré de très belles choses mais nous le savons tous, a permis aussi, à quelques uns confortablement installés derrière leur écran, de distiller leur venin et de jeter en pâture à une critique facile les initiatives de ceux qui agissent avec conviction pour leur communauté.

Depuis plus de quatre ans, en effet, monsieur Bartolini, distille son venin sur le net "piedsnoirs" et sur son site "La Seybouse" à l'égard du Cercle algérianiste, et diffame allégrement le Mur des Disparus et ceux qui en sont à l'origine, à commencer par Suzy Simon-Nicaise dont tout le monde reconnaît le courage et l'abnégation qui ont été les siens pour entreprendre cette œuvre de conviction.

Le Mur des Disparus a été ainsi qualifié dans un article de "Mur de la Honte" par monsieur Bartolini et quelques uns de ses amis (article repoussant qui figure encore sur son site). Les intéressés sont même allés dans une première version du texte à écrire : " <u>La Ligue des droits de l'homme s'oppose à la construction d'un mur du souvenir. Curieusement, pour une fois, il serait sans doute souhaitable que les défenseurs des droits des autres arrivent à leur fin" !</u>

Avez-vous une idée de la douleur et de la peine qui ont été celles d'un très grand nombre de familles de Disparus qui ont participé au comité de pilotage du Mur à la lecture de ces propos ignobles?

Où étiez-vous à ce moment là vous qui, aujourd'hui, vous érigez en défenseur de l'unité de la communauté? Je n'ai lu que je sache de votre part aucune réaction, aucun propos de condamnation. Qu'en était-il de votre belle émotion sur l'unité brisée de la communauté pied-noire quand votre ami Monsieur Bartolini écrivait par exemple dans le n°53 d'août 2006, (les écrits dans ce sens de JPB ne manquent pas) "si les associations de disparus apportent leur soutien à cette entreprise de lente démolition et de disparition de notre mémoire, libre à elles d'en partager la responsabilité. Il ne faudra pas dire plus tard " On ne savait pas "? La plus belle réponse aux attaques de votre ami a été l'émouvante et bouleversante inauguration devant 8000 personnes et 1200 membres de familles de Disparus du Mémorial le 25 novembre dernier et celle plus récente, devant 800 personnes, de la commémoration des victimes du 5 juillet 1962.

Vous n'étiez certes pas ces jours-là présent aux cotés de toute une communauté rassemblée, mais ces moments ont été vécus par beaucoup de nos compatriotes comme des moments d'exception ce qui n'en rend que plus insupportable les propos inqualifiables de monsieur Bartolini.

Mais celui-ci voyez vous, n'a jamais désarmé, il y a quelques jours encore (La Seybouse,  $N^{\circ}$  75 – juillet-août 2008) il renouvelait ses propos diffamatoires sur son site accusant les responsables du Cercle algérianiste, sur le net et donc à la lecture de tous,

de faire du bénéfice commercial grâce au mur : "je persiste et signe : oui, il y a eu une gestion du problème du mur plus qu'opaque, tout n'a pas été étalé et analysé avec le recul nécessaire. Le principal a semblé être le carnet d'adresses en sachant qu'il rapporterait avec les retombées commerciales liées au mur."

et même de vouloir attenter à sa vie : <u>"cela m'a valu une fatwa par Madame SIMON-NICAISE qui équivalait à une condamnation à mort. Début 2007, cela m'a coûté une hospitalisation et cinq semaines d'arrêt de travail."</u>

se comparant à Jacques Roseau, comme si le Cercle avait l'habitude de ce genre de pratique : "Croyez-moi, que depuis la " Fatwa " lancée par Mme Nicaise avec l'appui de certains Cercles algérianises dont le Cercle National de M. Rolando ; depuis cette lettre avec ce que j'ai subi, les mois d'enfer, le séjour hospitalier, l'arrêt de travail de 5 semaines et cure de sommeil, etc.... j'ai toujours eu en tête ce qu'à du subir M. Jacques Roseau et sa famille avant son assassinat définitif." (sic)

Votre ami dans sa spirale de haine est même allé jusqu'à chercher sur d'autres sites internet d'autres propos haineux et diffamants pour les reproduire.

Mais dans votre message je ne lis aucun mot de compassion à l'égard des gens diffamés depuis tant de temps, aucun mot de solidarité à l'égard de ceux qui se sont dévoués dont de très nombreuses familles de Disparus en faveur de l'érection de ce mémorial alors que rien ne les y obligeait sinon la conviction intime et profonde qui était la leur. Je ne lis enfin aucun mot de réconfort à l'égard de notre amie Suzy Simon-Nicaise qui récemment encore vous apportait tout son appui pour un concert à Pollestres. Sachez qu'elle est très affectée par votre démarche qui mangue pour le moins de discernement.

Quand à l'union de la communauté et à sa solidarité, que ne vous en êtes vous pas préoccupé plus tôt en conseillant à votre ami de modérer ses attaques, lui qui s'en fait une gloire permanente. Et ce n'est surtout pas au Cercle à qui il faut donner la leçon : il a prouvé par la présence de 350 présidents d'associations pieds-noires et harkis lors de l'inauguration du mémorial, ce qu'était véritablement une démarche d'union.

Enfin s'agissant de l'honneur de ceux qui ont été gravement diffamés et qui endurent depuis quatre ans les propos diffamatoires de votre ami, que leur proposez-vous ? Rien ? Sinon de mettre leur honneur en bandoulière, de retirer leur plainte sans condition et de subir en silence. Faut-il déduire de vos propos que demain on pourra diffamer publiquement tel ou tel dans la communauté, vous-même par exemple en toute liberté surtout sans craintes de réaction au nom de l'union de la communauté pied-noire ? Vous connaissant un peu, je doute que vous soyez homme à l'accepter. J'ajoute que monsieur Bartolini a bien de la chance car une vingtaine de familles de disparus était disposée à porter plainte dans cette affaire, ce que nous n'avons pas souhaité pour ne pas les mêler au débat avec ce monsieur.

L'honneur, cher Jean-Paul Gavino, c'est d'abord pour un Pied-Noir d'assumer ses actes, ses écrits et ses paroles et ce n'est pas de jouer les vierges effarouchées quand il est trop tard. Pourtant convenez que nous avons été très patients et que nous avons pris sur nousmêmes. Si je peux comprendre que l'amitié vous pousse à agir aujourd'hui, elle ne doit pas pour autant rendre aveugle et je suis pour tout vous dire interloqué de constater que vous sortez dans cette affaire, de quatre ans d'un assourdissant silence, d'une absence totale de soutien au Mémorial, non pas pour regretter quoi que ce soit dans les déclarations de votre ami, mais pour nous faire la leçon et nous demander de laisser notre orgueil de côté.

Voilà les propos que m'inspire votre démarche que, si vous n'y voyez pas d'inconvénient, je porterais à la connaissance de tous ceux qui ont été blessés.

Nos adversaires extérieurs sont nombreux et nous au Cercle comme nos amis de l'Adimad, de Véritas et de bien d'autres associations nous en savons quelque chose. Cela ne justifie pas pour autant que l'on doive accepter que quelques-uns de nos compatriotes, fussent-il isolés, nous tirent dans le dos alors même qu'ils devraient au delà des différences unir leurs efforts et leurs énergies autour de projets aussi fédérateurs que le Mur des Disparus. Il est regrettable qu'en dépit de cela ils trouvent dans notre communauté quelques oreilles complaisantes et bien indulgentes.

Amicalement, en espérant vous voir au grand congrès du Cerce algérianiste de Fréjus/Saint-Raphaël en octobre prochain sur notre droit légitime à disposer de lieux de mémoire.

Thierry Rolando Président national du Cercle algérianiste